



DOSSIER DE PRESSE

RENCONTRES SOLIDAIRES 2012 « COOPERER »

Conférence de presse de présentation

Vendredi 23 novembre 2012

Sommaire

- 4^{ème} édition des Rencontres solidaires
 - Un pari réussi
 - Le programme du colloque

- La Creuse en pointe sur l'ESS
 - Une convention cadre avec la CRES
 - Une convention – Quatre axes de travail
 - Les données clés de l'ESS en Creuse

- Le cas des chantiers d'insertion
 - Etat des lieux
 - Accompagner et pérenniser l'IAE
 - La création de « Sol a Sol »

- Affiche promotionnelle

- Plaquette promotionnelle

4^{ème} édition des Rencontres solidaires

Un pari réussi

En lançant les Rencontres solidaires, il y a quatre ans, le Conseil Général de la Creuse répondait à la fois à une nécessité (réfléchir sur de nouveaux modes de développement à échelle humaine) et à une réalité (le poids de l'économie sociale et solidaire en Limousin, en particulier en Creuse). Mais cette journée de réflexion était un pari. Pari gagné, car elle a rapidement connu une audience très large. Pari honoré, cette année, avec la venue à Guéret du ministre de l'Economie sociale et solidaire (ESS), Benoît Hamon.

La nomination d'un ministre de l'ESS au Gouvernement est d'ailleurs un événement historique, puisque ce secteur n'avait jamais été spécifiquement fléché dans l'histoire de la République. Ce ministère a des liens transversaux avec l'ensemble des autres ministères sur les questions du dialogue social, des propositions aux salariés pour la reprise d'entreprises sous la forme coopérative, de l'agriculture, l'insertion, les mutuelles, etc. La venue du ministre aux Rencontres solidaires est une reconnaissance du travail effectué par le Département dans ce domaine.

Organisées dans le cadre du Mois de l'ESS, les Rencontres solidaires du Conseil Général proposent, pour cette quatrième édition, de s'interroger autour du thème « Coopérer ». En cette année 2012 désignée « Année internationale des coopératives » par l'ONU et l'ACI (alliance coopérative internationale), le thème s'impose. Mais il s'impose sans doute encore plus au moment où l'économie traditionnelle marque le pas, interroge et inquiète, touchant les limites d'un modèle exclusivement inscrit dans les logiques de croissance et de productivité. Et ce temps de réflexion sera l'occasion de mesurer la pertinence de l'ESS comme une « réponse à la crise », selon la formule de Jean-François Draperi, économiste et grand spécialiste de l'ESS.

Le programme du colloque

Les Rencontres Solidaires – Jeudi 29 novembre 2012 – Espace André Lejeune à Guéret.

9h00 : Accueil des participants.

10h00 : « Faire société, ou comment vivre ensemble », par Eric FAVEY, secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement, autour du manifeste public porté par ce mouvement d'éducation populaire.

11h00 : « Coopérer pour préserver notre système de protection sociale », par Thierry BEAUDET, président de la MGEN.

14h00 : « Coopération avec les collectivités locales pour un autre rapport au foncier », par Jérôme DECONINCK, directeur du Fonds Terre de Liens.

14h45 : « L'ESS, une réponse à la crise ? », par Jean-François DRAPERI, directeur du centre d'économie sociale travail et société (CESTES), rédacteur en chef de la revue internationale de l'économie sociale.

15h30 : Conclusion du colloque par Benoît HAMON, Ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire.

La Creuse en pointe sur l'ESS

Une convention cadre avec la Chambre régionale d'économie sociale (CRES)

La signature d'une convention cadre avec la Chambre Régionale d'Economie Sociale (CRES) en 2009 avait pour but de fixer un cap et des objectifs. Elle a aussi pour valeur d'indiquer l'engagement du Département dans le domaine de l'ESS. Elle est par ailleurs un symbole fort parce qu'elle traduit et prolonge notre Histoire, celle des solidarités et du mouvement coopératif.

Elle se veut aussi concrète car elle nous inscrit dans le temps social et économique auprès de ces entreprises, ces militants de l'économie sociale et solidaire, qui partagent quatre grands principes : l'Homme comme finalité, la libre adhésion, la gouvernance démocratique « un homme, une voix », le principe des excédents au service des projets.

Cette convention est aussi une des premières, au niveau national, à être signée entre une collectivité et une CRES.

Une convention – Quatre axes de travail

- Participer au mois de l'Economie sociale, favoriser son développement (partenaire des manifestations qui se tiendront sur le territoire) et organiser un colloque en partenariat avec la CRES et la FOL.
- Faire connaître l'ESS, sensibiliser et former des acteurs (élus, agents des structures de l'Insertion) qui accompagneront son développement.
- Contribuer à une meilleure connaissance statistique de l'ESS en Creuse (observatoire de l'ESS).
- Valoriser l'histoire sociale de la Creuse, en s'appuyant sur les services du département (Conservation du Patrimoine, Archives Départementales) avec la Fédération des Œuvres Laïques comme tête de réseau, en termes d'animation, de conférences.

Les données clés de l'ESS en Creuse

Ce colloque est l'occasion de rappeler la place jouée par l'ESS dans l'économie creusoise, chiffres établis dans le cadre de l'observatoire mis en place en lien avec la CRES.

- 15,5% des salariés travaillent dans l'ESS contre 12% en Limousin.
- La Creuse se situe au 7^{ème} rang au plan national.
- L'ESS permet une forte croissance de l'emploi.
- Le poids important de l'Action sanitaire et sociale dans le Département.
- La très forte présence des mutuelles et fondations en Creuse.

Les chiffres de l'ESS au Conseil Général

- 4,5 millions d'euros pour les associations
- 1,25 millions d'euros dans le cadre du Plan Départemental d'insertion (PDI)

Le cas des chantiers d'insertion

Etat des lieux

Le Conseil général, dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion, soutient les ateliers et chantiers d'insertion du territoire, à l'exception de l'atelier du livre, chantier spécifique réservé aux personnes souffrant de handicaps mentaux, soit 11 structures réparties de la manière suivante :

Chantier	Situation géographique	Activité	Subvention CG 2012
ADPBC	Châtelus Malvaleix	Entretien espace vert et réparation petit patrimoine	34.000 €
Horizon Jeune	Aubusson	Entretien espaces verts et réparation petit patrimoine	32.000 €
Les jardins de Saintary	Rimondeix	Maraîchage biologique	55.000 €
Clinique du jouet (ASFEL)	Bourganeuf	Réparation de jouet/ repassage	47.000 €
Banque de mobs (VCTT)	Royère de Vassivière	Réparation de mobylette/ location de scooters	30.200 €
Petit Patrimoine Environnement (CBE)	La Souterraine	Entretien espaces verts et réparation petit patrimoine	40.000 €
Sostra'Palettes (CBE)	La Souterraine	Récupération et recyclage de palettes	40.000 €
Banque de meubles (CAC)	Guéret	Récupération, recyclage et vente de meubles	70.000 €
Chifo'net (CAC)	Guéret	Nettoyage de locaux	47.500 €

Soit un total de **418.627 € dont 222.121 € de Fonds Social Européen**

L'ensemble de ces structures emploie 116 salariés en insertion et 24,14 ETP de salariés permanents. Le rôle de ces chantiers est défini dans le code du travail : permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Il met en œuvre des modalités spécifiques d'accompagnement.

Toutefois, depuis leur création, le rôle et la place de ces chantiers d'insertion dans le paysage social et économique a évolué. Initialement positionnés pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits, ils ont développé une véritable offre de service sur leur territoire d'implantation. Les exigences portées sur ces structures ont grandi, les amenant à augmenter la part de leur activité et à renforcer leur offre d'insertion. Partant d'une activité support, prétexte d'une remise au travail pour des personnes éloignées de l'emploi, les chantiers d'insertion se sont rapprochés du monde économique.

Aujourd'hui, ces structures, comme bien d'autres en France, doivent relever le défi d'un nouveau positionnement dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Car elles doivent à la fois répondre aux besoins d'insertion des publics qu'elles accompagnent et adopter un modèle économique proche de celui d'une entreprise. Cette évolution ne va pas de soi pour un secteur associatif fondé sur l'action bénévole et le concours presque exclusif de fonds publics. Les chantiers d'insertion rencontrent ainsi de nombreuses difficultés qui mettent en jeu leur pérennité. Ce sont, en premier lieu, des difficultés financières, difficultés qui ne peuvent plus être compensées par un surcroît de subventions.

Accompagner et pérenniser l'IAE

Le rapprochement entre insertion par l'activité économique (IAE) et économie apporte une nouvelle perspective aux salariés en insertion qui engagent de véritables parcours professionnalisant au sein des chantiers. Les chantiers d'insertion présentent de nombreux atouts car ils sont porteurs de valeurs de solidarité, d'inclusion sociale, de respect de l'environnement et du patrimoine creusois. Ils disposent de capacités d'innovation et investissent des activités délaissées par le secteur concurrentiel, créant ainsi de véritables filières porteuses de dynamisme local, voire de modèles économiques alternatifs, remplissant ainsi les exigences d'un développement durable. Les activités liées au recyclage ou au maraîchage biologique en constituent des exemples.

C'est pourquoi le Conseil Général a engagé en 2012, en partenariat avec les services de l'Etat, un travail de fond auprès de l'ensemble de ces structures afin de les préparer à faire face aux défis qui les attendent, leur permettre de préserver leur capacité d'action et d'innovation dans le respect de leur projet associatif, pour les publics qu'ils accompagnent. Le 25 mai 2012, une rencontre animée par l'Etat et le Conseil Général, réunissant l'ensemble des chantiers du département, a fixé les objectifs, la méthode ainsi que le calendrier de la démarche.

→ Les objectifs :

- Asseoir la viabilité des chantiers
- Favoriser la professionnalisation des acteurs
- Renforcer les parcours professionnels des salariés en insertion

→ La méthode :

Le travail entrepris depuis le printemps 2012 repose en premier lieu sur un diagnostic partagé et approfondi des chantiers, tant au niveau de la gouvernance, des outils d'accompagnement, de l'activité déployée que de la situation financière. Ce diagnostic fait l'objet d'une analyse individualisée de chaque structure et d'un travail collectif sur chaque thématique abordée. Il s'agit de développer de nouvelles formes de partenariat entre les chantiers et les financeurs que sont l'Etat et le Conseil Général, afin de renforcer la capacité d'initiative des structures et tourner le dos à la tendance qui consisterait à faire des associations des prestataires de service, dépendant des fonds et des exigences des pouvoirs publics.

→ Le calendrier :

Pour le Conseil Général, l'objectif est d'aboutir en avril à la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, reposant sur un prévisionnel à trois ans des structures et permettant d'anticiper les besoins de financement, tant en fonctionnement qu'en investissement. Pour permettre cette mise en perspective, les chantiers bénéficient depuis l'été d'un accompagnement spécifique portant sur leur situation économique et financière, financé par l'Etat et mobilisé via le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Deux séries de rencontres ont également été organisées avec les services du Conseil Général, en amont des dialogues de gestion qui auront lieu avec l'Etat en janvier.

Il convient de souligner que c'est dans le cadre de cette démarche que la convention de partenariat entre l'ADAPEI et les chantiers a pu voir le jour. Elle constitue une première pierre à l'édifice de la mise en réseau des acteurs, portant à la fois sur l'accompagnement des publics et sur l'activité économique.

La création de « Sol a Sol »

Dans cette perspective, une association a été créée en octobre 2012 : « Solutions Alternatives et Solidaires en Limousin », autrement dit « Sol a Sol ». Elle a pour objet la mise en œuvre de toute action favorisant le développement et la consolidation d'activités locales à caractère social et environnemental sur le territoire Limousin. Elle prend toute sa place dans le champ de l'économie sociale et solidaire et a notamment pour but d'animer un groupement d'achat responsable. Une bonne part des chantiers d'insertion a déjà adhéré à cette démarche qui correspond à un besoin identifié de renforcement du secteur de l'économie sociale et solidaire, en particulier dans le cadre du diagnostic stratégique territorial de la région Limousin, élaboré en vue de la prochaine programmation des fonds structurels pour la période 2014-2020. Un nouveau positionnement de l'action du Fonds Social Européen, levier financier essentiel de l'IAE et par conséquent de la part de subvention accordée par le Conseil Général, est donc à envisager.